

## Informations de base

**2016/2775(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Exigences à respecter pour garantir que les services de colocalisation et les structures tarifaires sont équitables et non discriminatoires

Complétant [2011/0298\(COD\)](#)

**Subject**

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur